



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 458

Texte de la question

VIOLENCES URBAINES À MULHOUSE

M. le président. La parole est à M. Francis Hillmeyer, pour le groupe Union des démocrates et indépendants M. Francis Hillmeyer. Monsieur le président mes chers collègues, ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur.

Samedi dernier, à Mulhouse, une marche silencieuse réunissait plus de mille sapeurs-pompiers, accompagnés de leurs élus, pour sensibiliser la population aux risques qu'ils encourent, puisqu'ils sont désormais la cible des violences urbaines.

Le 31 décembre, simultanément, en plusieurs endroits de la ville, ils ont été pris au piège dans de véritables guets-apens, dont l'objectif était clairement d'atteindre leur intégrité physique, par le caillassage, l'usage de barres de fer et de cocktails Molotov ; un tramway a même été attaqué.

Vous étiez alors sur place, monsieur le ministre. En septembre 2012, vous aviez déjà annoncé, à la suite d'incidents similaires survenus à Mulhouse, le " retour de l'ordre républicain " partout, et nous en avons pris acte. Vous avez classé trois quartiers en zone de sécurité prioritaire, ou ZSP. Or, depuis 1996, six quartiers mulhousiens sont classés en zone urbaine sensible, ou ZUS, ce qui n'a pas empêché la montée en puissance des violences urbaines.

Quatre mois plus tard, le bilan de ce " retour de l'ordre républicain " dans les rues de Mulhouse est sans appel : malgré les détachements de CRS, les arrestations et les comparutions immédiates - je signale, à ce propos, que le tribunal de grande instance de Mulhouse s'est vu supprimer un poste -, la délinquance a atteint un niveau jamais vu auparavant.

Il est vrai, monsieur le ministre, que les sapeurs-pompiers exercent un métier dangereux, et qu'ils le savent. Cela fait partie de leur ADN : ils interviennent coûte que coûte et n'ont pas le droit de retrait. Mais s'ils acceptent ces dangers, c'est pour sauver des vies, non pour faire face à des combats de rue. Or, ils ne bénéficient pas, comme d'autres catégories de fonctionnaires en situation de risque, de la prime de sujétion pour exercice dangereux. Il serait légitime qu'elle leur soit attribuée.

Ma question est double. Monsieur le ministre, quelles mesures efficaces allez-vous prendre pour endiguer les violences urbaines à Mulhouse ? Quelles mesures concrètes allez-vous adopter pour protéger les sapeurs-pompiers qui attendent, de votre part, des réponses précises à leurs demandes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Manuel Valls, *ministre de l'intérieur*. Monsieur le député, vous posez une question juste, mais vous rappelez en même temps, avec beaucoup d'honnêteté, que les problèmes que connaît la ville de Mulhouse, et que connaissent d'autres villes, viennent de loin, malgré l'effort de l'État en matière de politique de la ville, et malgré l'effort des élus.

Cela signifie que le mal est profondément enraciné et que la réponse doit d'abord venir de l'État et de la justice. Je veux d'ailleurs saluer des décisions de justice, ce que je fais rarement, qui ont condamné lourdement - et elles devront continuer à le faire - ceux qui se livrent à des actes intolérables. S'attaquer aux policiers, aux gendarmes, aux sapeurs-pompiers, s'attaquer au chauffeur de ce tramway, qui a été courageux et à qui j'ai rendu hommage, c'est intolérable et la réponse doit être ferme : c'est celle de l'autorité. Nous ne pouvons pas

permettre qu'une bande de voyous prenne en otage des quartiers qui font aujourd'hui l'objet de l'attention de l'État. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, RRDP, et sur de nombreux bancs des groupes UDI et UMP.*)

Cela nécessite une mobilisation de tous et, avec le ministre de la ville, nous dialoguons évidemment avec les élus de Mulhouse. Les moyens que nous consentons, dans le cadre de la zone de sécurité prioritaire, doivent renforcer cette sécurité.

Vous avez raison, monsieur le député, de souligner le travail remarquable des sapeurs-pompiers. Il est intolérable que ceux-ci tombent dans de véritables guets-apens : à Mulhouse, on a voulu tuer des sapeurs-pompiers. Ils ont droit à la protection : c'est tout le sens du dialogue que nous avons engagé avec les sapeurs-pompiers, qu'ils soient professionnels ou volontaires. Ils ont droit à la protection et à la reconnaissance de la nation. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, RRDP, UDI et UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 458

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [24 janvier 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [24 janvier 2013](#)